



Appel de candidature Remplacement temporaire

POSTE

La Ville recherche un(e) candidat(e) pour combler un **poste de préposé.e de bibliothèque** au sein de son équipe œuvrant au Service des Communications et de la Vie communautaire.

Remplacement temporaire du poste de préposé.e temps partiel permanent qui est actuellement en congé sans solde depuis le 8 mai 2023 jusqu'au 7 mai 2024.

TYPE DE POSTE

Salarié temporaire à temps partiel à 10 heures par semaine.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Voit à la gestion des activités à la bibliothèque municipale;

Relève du Directeur des Communications et de la Vie communautaire;

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Assure l'entretien des locaux municipaux qu'on lui désigne;

- 1. Assure la réception et le classement des livres, revues documents audio-visuels;
- 2. Accueille les abonnés.es;
- 3. Assiste les bénévoles;
- 4. Accomplit à la demande de son supérieur immédiat, toute autre tâche connexe à sa fonction.

QUALIFICATIONS

Secondaire 5.

CONDITIONS SALARIALES ET HORAIRE DE TRAVAIL

Échelle salariale de niveau 5 avec échelon correspondant.

Horaire de travail tel que présenté à l'article 7.1.10 de la convention collective.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION

L'entrée en fonction est prévue aussitôt que possible.

Sujet à l'approbation du conseil municipal lors de la réunion mensuelle du 5 juin 2023.

Selon l'article 6.2.7 de la convention collective, une période d'essai de 4 semaines est prévue.

RESPONSABLE

Claude Leclair, Directeur, Communications et de la Vie communautaire Référence de la convention collective, article 6.2

Période de la parution 8 mai 2023